



Union Départementale des Associations Familiales du Loiret



Mda 45

Adolescent

Enfant

Partage

Respect

Bonheur



Tolérance

Construire

Ensemble

Générosité

Affection

Solidarité

Liens

Joie

Confiance

Contact

UDAF DU LOIRET
Espace Informations Familles
CS 75719

2 rue Jean-Philippe Rameau
45057 ORLEANS Cedex 01

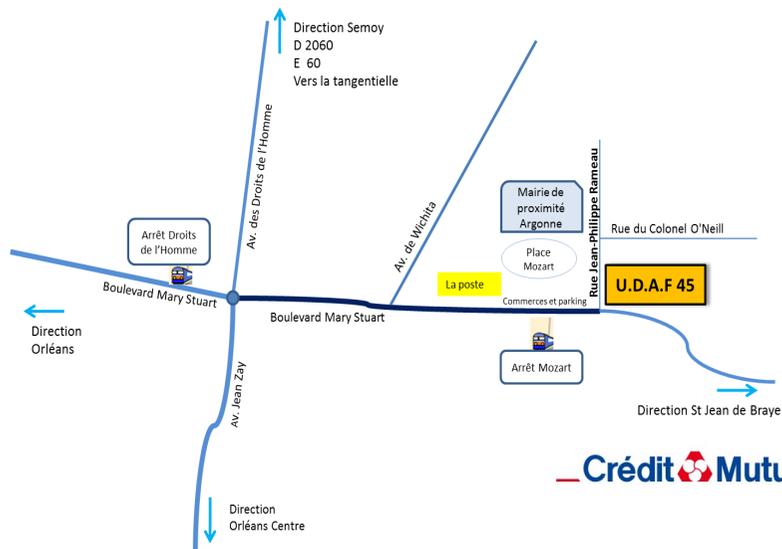
☎ : 02 38 71 99 32 / 02 38 71 99 11

Fax : 02 38 71 99 86

eif@udaf45.fr

Plan d'accès

Accès direct à l'U.D.A.F :
ligne B du tramway, arrêt Mozart
par le bus ligne 3, arrêt Wichita

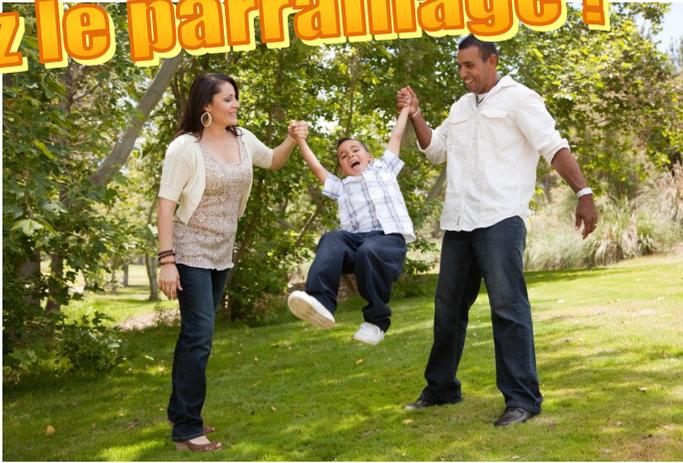


— **Crédit Mutuel** —

10/09/2015

Parrainage de proximité

Osez le parrainage !



Qu'est-ce que le parrainage?

Le parrainage de proximité offre à un enfant la possibilité de nouer ou construire une relation affective durable avec un autre adulte à travers diverses activités (devoirs, sorties...).

Il permet aux familles d'élargir leur réseau relationnel et de rompre leur isolement.

Pour l'enfant, c'est un nouveau lien social, pour les parents un soutien et pour le parrain ou marraine, c'est la possibilité de concrétiser un engagement de solidarité.

Le parrainage n'a pas d'appartenance idéologique. Le parrainage, c'est simplement l'histoire d'une rencontre formidable entre un enfant, son parent ou ses parents, et un adulte ou une famille.

L'U.D.A.F. du Loiret met en relation l'ensemble des personnes concernées, avec le concours d'autres partenaires associatifs.

Il convient de rappeler que l'UDAF a pour vocation de représenter et de défendre les intérêts matériels et moraux de l'ensemble des familles du département.



Vous êtes concernées

Qui sont les parrains et marraines ?

Parrain, marraine, peuvent être un couple, une personne seule, avec ou sans enfant, donnant ce qu'ils sont, non ce qu'ils ont.

Donnez du temps

*à un enfant, un adolescent,
pour l'aider à bien grandir.*

Qui peut bénéficier du parrainage ?

Le parrainage s'adresse à tous les enfants et adolescents, qu'ils vivent dans leur famille, ou qu'ils en soient séparés, qu'elles qu'en soient les raisons (éloignement géographique, hospitalisation, difficultés familiales...).

Toute famille peut faire appel à un parrain ou une marraine de proximité. Elle peut ainsi partager avec un adulte ses interrogations et son intérêt pour le devenir de l'enfant, pour l'aider à s'épanouir.

